

L'an deux mil vingt-six, le douze février à vingt heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur MURA Frédéric, Maire.

Présents : Monsieur Frédéric MURA, Monsieur Gérard HUET, Madame Magali BLANLUET, M. Bruno GUYARD, Madame Aurore YANG, Madame Marianne HUREL, Madame Christelle TESSIER, Monsieur Bruno GODET, Monsieur Jacques ABBO, Monsieur Hervé LHOMME, Madame Solène MENNECIER, Monsieur Jean-Philippe LECOINTE, Madame Marie COSTA, Madame Vanessa CHABOURINE,

Nombre de membres

Afférents au Conseil municipal	en exercice	Qui ont pris part à la délibération
14	25	18

Absent ayant donné un pouvoir : M. Fabrice PELLETIER à Mme Magali BLANLUET, M. Philippe BAUMY à M. Gérard HUET, Mme Anne BOUQUIER à M. Bruno GUYARD, Mme Mariline BOUCLET à M. Hervé LHOMME,

Absents excusés : M. Pascal PETITPIERRE, M. Bruno THOMAS, Mme Aline MERIAU, M. Loïc CROCHET, Mme Stéphanie AUBAILLY-GRON, M. Yann BOUGUENNEC, Mme Anab LEFFRAY.

Date de la convocation

5 février 2026

Date d'affichage

5 février 2026

A été nommée secrétaire : Monsieur Jean-Philippe LECOINTE

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Objet de la délibération

7 Finances et budgets locaux

7-1 Actes à caractère

budgétaire et comptable

7-1-5 Tarifs et redevances des
services publics

M. Bruno GUYARD présente les tarifs proposés pour le FAY'STIVAL 2026,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** les tarifs municipaux FAY'STIVAL ci-dessous :

2026-011 -Tarifs Fay'stival
2026

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le

et publication ou notification

16/02/2026

Description	Prix (euros)
Gratuit Enfant < 13 ans	0 €
Tarif réduit 1 spectacle (13-18 ans + étudiants + demandeur d'emploi + titulaire d'une carte d'invalidité)	10 €
Tarif plein 1 spectacle	15 €
PASS Fay'stival complet 3 spectacles (13-18 ans + étudiants + demandeur d'emploi + titulaire d'une carte d'invalidité)	27 €
PASS Fay'stival complet (3 spectacles)	40 €

Le secrétaire de séance
Jean-Philippe LECOINTE

Pour copie conforme,
Le Maire,
Frédéric MURA

